

# *Syndicat mixte de préfiguration d'un Parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies provençales*

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 15-2007

L'an deux mille sept, le vingt-six septembre à dix huit heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 04 septembre 2007, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune sous la Présidence de Monsieur Hervé RASCLARD.

Membres en exercice : 44  
Membres présents: 32 (quorum atteint)  
Pouvoirs : 3  
Nombre de suffrages exprimés : 35

### Présents(es)

Bérengère ANDRE,  
Jean-Claude ARMAND,  
Gérard AZIBI,  
J-Marie BERTRAND,  
Marc BONNARD,  
Robert BONTOUX,  
Jean Pierre BUIX,  
Pierre COMBES,  
Gérard COUPON,  
Pierre ETIENNE,  
Anne-Marie GROS,  
Dominique GUEYTTE,  
Laurent HARO,

Jean-Claude HUMBERT,  
Pierre JOLY,  
Bruno LAGIER,  
Bernard LANTEAUME,  
Anicq LECOCQ  
Nadia MACIPÉ,  
Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR  
Alain MONGE  
Patricia MORHET-RICHAUD,  
Christine NIVOU,  
Marianne ORY,  
Hervé RASCLARD,  
Jean-Louis REY,

Nicolas ROSIN,  
Michel TACHE,  
Jeanine THAIN,  
Eliane TERRAS,  
Catherine VESPIER,  
Jean-François SIAUD,  
Autres :  
Jean-Luc GAUCHET,  
Frédéric GIRARD,  
Lionel TARDY,  
Gilberte BREMOND,

### Pouvoirs :

Michèle EYBALIN pouvoir à Marianne ORY, Marie BOUCHEZ pouvoir à Christine NIVOU, Paul ARNOUX pouvoir à Pierre Combes

### Excusés(es)

Paul ARNOUX, Paul AUMAGE, Jean BESSON, Marie BOUCHEZ, Christian BRUN, Thierry CORNILLET, Thierry DAYRE, Michèle EYBALIN, Eliane GIRAUD, Michel GRÉGOIRE, René PLANES,

-----

### **Objet : Création d'un poste de chargé de mission environnement – gestion de l'espace en CDD :**

Le président propose qu'un poste de chargé de mission environnement -gestion de l'espace soit créé à partir du 01 février 2008 pour une durée de 3 ans.

Ce ou cette chargé(e) de mission conduira toutes actions et études relevant de la délégation à l'environnement-gestion de l'espace et des travaux de la commission du même nom. Dans ce cadre, ce ou cette chargée de mission assumera le suivi et l'élaboration de la charte pour la création du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et de la charte forestière.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Président à établir et à signer le contrat de travail lié à ce poste.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD